

■ Aux Établissements Hospitaliers du Bessin (1300 salariés sur une douzaine de sites), l'année 2010 s'est achevée sur un déficit de 1,2 million d'euros qui doit encore se creuser en 2011. L'Agence Régionale de Santé a rappelé la direction à l'ordre et exige la mise en place d'un contrat de retour à l'équilibre qui menace tous les avantages acquis localement.

Poussée de fièvre à l'hôpital, mardi en début d'après-midi : les responsables CGT, CFDT et Sud des Établissements de Santé du Bessin (1 300 bulletins de salaire mensuels fin 2010, médecins compris, sur une douzaine de sites à Bayeux, Vaux-sur-Aure, Isigny-sur-Mer, Hérouville-Saint-Clair) ont invité le personnel à une heure d'information syndicale. Liliane Moncé (CFDT), Bernadette Gouth (SUD) et Jean-Paul Hamel (CGT) souhaitaient rendre compte de leurs échanges avec la direction au comité technique paritaire (CTE) du 26 avril dernier. La direction avait alors informé les représentants du personnel des mesures qu'elle envisage d'adopter pour satisfaire aux exigences de retour à l'équilibre formulées par l'ARS.

Le déficit se creuse

Les Établissements Hospitaliers du Bessin - comme la plupart des structures hospitalières publiques - accusent un déficit qui se creuse. Selon les prévisions, il devrait atteindre 1,7 million fin 2011. "Ce déficit, c'est moins de 3 % du budget", relativisent les syndicats qui dénoncent la responsabilité des autorités de tutelle dans cette dégradation décou-

lant notamment de la baisse des dotations et du nouveau mode de tarification de l'activité. L'ARS ne voit évidemment pas les choses ainsi et exige de la direction la mise en place d'un contrat de retour à l'équilibre financier comportant des propositions écrites.

Retour sur les avantages acquis

On peut rogner sur les frais de fonctionnement, chercher à mobiliser le corps médical pour optimiser les recettes en portant une attention toute particulière sur la tarification des actes. Mais dans une structure où la masse salariale représente 75 des dépenses de fonctionnement, c'est sur ce poste que l'effort le plus important portera. Traduction pour les syndicats : la direction envisage de "couler" nos avantages acquis localement.

Il est question de revenir sur l'accord local sur les 35 heures, de reculer la mise en stage des agents contractuels, voire de réduire le nombre de ces derniers. La suppression du congé au départ en retraite [1 journée par année de présence dans l'établissement, avec un maximum de 30 jours] et la modification de l'avantage local sur l'avancement sont aussi envisagées. Autant de mesures

Histoires de fous

Dans le cadre d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens signé avec l'ARS (ARH à l'époque), les Établissements Hospitaliers du Bessin ont obtenu des moyens pour augmenter de 23 à 30 lits la capacité d'accueil de la psychiatrie adultes à Nerval. Les travaux de doublement de l'unité existante et de création d'une troisième unité (8 lits) pour le moyen séjour en psychiatrie adultes ont été réalisés. Mais l'ARS est revenue sur ses engagements, dénoncent les syndicats : les crédits pour faire fonctionner cette troisième unité ne sont jamais arrivés. Les lits existent donc, mais faute de personnel, ils ne peuvent être utilisés. C'est fou, non ?



Les syndicats ont organisé une première

que les syndicalistes traduisent en "demande d'augmentation de la productivité dans un contexte général de gel des salaires", en relayant le ras-le-bol des salariés.

Grève au Champ Fleury

Un ras-le-bol qui se traduit depuis plusieurs semaines, à la maison de retraite du Champ Fleury, par une grève passée inaperçue [dans les faits, le personnel est assigné]. Le personnel cherche à attirer l'attention sur le sous-effectif et les conditions de travail qui en résultent. "Nous sommes en plein débat sur la dépendance, clame une syndicaliste, mais pour la dépendance, il faut du personnel." Les salariés font état d'un effectif de 2 à 4 soignants pour suivre 40 résidents.

Le mouvement de mécontentement de l'EHPAD pourrait faire tache d'huile. Quand la charge de travail reste identique, le temps disponible se trouve réduit du fait d'une ac-